

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 17 09 2025

PUBLIÉ LE 17 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

DDFIP / Service Stratégie Contrôle de Gestion

72-2025-09-01-00039 - Délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal donnée par le responsable du service des impôts des particuliers du Mans (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe / DCPAT

72-2025-09-17-00001 - Décision subdélégation septembre 2025-1 (6 pages)

Page 8

DDFIP

72-2025-09-01-00039

Délégation de signature en matière de
contentieux et gracieux fiscal donnée par le
responsable du service des impôts des
particuliers du Mans

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SARTHE**

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS LE MANS (SIP)
33 Avenue du Général de Gaulle
72038 LE MANS cedex 9

Objet : Délégation de signatures du responsable du SIP du MANS

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers du MANS, inspecteur principal des Finances publiques,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.252, L.257 A, R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mesdames ONFRAY-DESGAGES Fabienne, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, COURTEMANCHE Cindy, Inspectrice des Finances publiques, BOISSEL Sylvain, Inspecteur des Finances publiques, GORON Véronique, Inspectrice des Finances publiques, PINEDO Belen, Inspectrice des Finances publiques, adjoints au responsable du service des impôts des particuliers du MANS, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et

gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

5°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 60 000 € ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

BRAMOULLÉ Philippe	FURET Joël
BOUCHER-CHANTANT Daphné	GRAND Hubert
CORVAISIER Emmanuel	LAIR Karim
DUVAL Nathalie	PAUGOY Mathias

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des Finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

BAZOGÉ Christophe	JOUATEL Nicolas	NGUELET Félicité
BULTINGAIRE Gwendoline	LACUVE Christophe	PESLIER Gabriel
CHEVREUIL Sandrine	LANDAIS Kilian	REBILLARD Philippe
DUBOIS Roxane	LE CALVEZ Vincent	ROBERT Emmanuelle
FAUVEL Marjorie	LEROY Véronique	ROLLET Angélique
FOUQUET Estelle	MAILLET Laurent	
GARDIANOT Angélique	MARCHAND-BELLANGER Nathalie	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-après ;

2°) les décisions d'annulation relatives aux pénalités et aux frais de poursuite, dans la limite

précisée dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;
aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses et d'annulation	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
CORBEAU Stéphanie	Agente administrative	1 000 €	12 mois	12 000 €
DENIEUL Stéphane	Contrôleur	1 000 €	12 mois	12 000 €
DUFAU Cristel	Agente administrative	1 000 €	12 mois	12 000 €
PAPIN Linda	Contrôleur	1 000 €	12 mois	12 000 €
PORCHER Amélia	Agente administrative	1 000 €	12 mois	12 000 €
RYCHLICKI Fabienne	Contrôleure principale	1 000 €	12 mois	12 000 €
VERITE Sylvie	Agente administrative	1 000 €	12 mois	12 000 €
YANG Tchia	Agente administrative	1 000 €	12 mois	12 000 €

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
COLIN Audrey	Contrôleur	10 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
GIRARD Abigaël	Contrôleure	10 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
GUERY Véronique	Contrôleure principale	10 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
LEGEAY Tony	Contrôleur	10 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
LEGRAIS Alain	Contrôleur Principal	10 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
REINHARD Elena	Agente Administrative	2 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
HUILLERY Florence	Agente Administrative	2 000 €	300 €	3 mois	3 000 €
LOISEAU Mickaël	Agent Administratif	2 000 €	300 €	3 mois	3 000 €

Article 5

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer de façon manuscrite et dématérialisée :

- l'ensemble des pièces relatives à l'arrêté comptable ;
- aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade
CORBEAU Stéphanie	Agente administrative
DENIEUL Stéphane	Contrôleur
DUFAU Cristel	-Agente administrative
PAPIN Linda	Contrôleur
PORCHER Amélia	Agente administrative
RYCHLICKI Fabienne	Contrôleure principale
VERITE Sylvie	Agente administrative
YANG Tchia	Agente administrative

Article 6

Le présent arrêté abroge l'arrêté du 02/09/2024 et sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Sarthe.

Au Mans, le 01 septembre 2025,

Le Chef de service comptable,
Responsable du service des impôts des particuliers du MANS.

signé

Philippe MARCHAIS

inspecteur principal des Finances publiques

Préfecture de la Sarthe

72-2025-09-17-00001

Décision subdélégation septembre 2025-1

Direction départementale de la police nationale de la Sarthe

**Décision portant subdélégation de signature de M. Frédéric MENARD, commissaire divisionnaire,
directeur départemental de la police nationale de la Sarthe,
à des fonctionnaires placés sous son autorité**

Le directeur départemental de la police nationale de la Sarthe

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la décision du 19 janvier 2017 portant désignation des responsables de budget opérationnel de programme et des unités opérationnelles pour le programme 176 - *Police nationale* ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2024 nommant M. Frédéric MENARD en qualité de directeur départemental de la police nationale de la Sarthe ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2019 nommant M. Karl THOUZEAU, commissaire de police, directeur départemental adjoint, commissaire central adjoint et chef du service d'intervention, aide et assistance de proximité à compter du 1^{er} septembre 2019 ;

Vu l'arrêté du 6 août 2020 portant mutation de Mme Julie BIRET, attachée d'administration de l'Etat, en qualité de cheffe du service de gestion opérationnelle à compter du 1^{er} octobre 2020 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2021 portant mutation de Mme Isabelle BYZERY, secrétaire administrative de classe normale, en qualité d'adjointe à la cheffe du service de gestion opérationnelle à compter du 22 mars 2021 ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2022 portant mutation de M. Philippe GENTILHOMME, commandant de police, en qualité de chef d'état-major à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2018 portant mutation de M. Eric LOHIER, brigadier-chef de police, à la direction départementale de la sécurité publique de la Sarthe à compter du 30 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2023 portant nomination de Mme Agnès CANCOUËT dans le corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2024 portant mutation de Mme Mélaine ROHE, adjointe administrative principale 1^{re} classe, en qualité de gestionnaire budgétaire à compter du 1^{er} juin 2024 ;

Vu l'arrêté du 11 août 2025 portant mutation de Mme Karine L'HOTELLIER, adjointe administrative, en qualité de gestionnaire budgétaire à compter du 1^{er} septembre 2025 ;

Vu l'arrêté du préfet de la Sarthe du 30 juin 2025 portant délégation de signature au directeur départemental de la police nationale de la Sarthe en matière d'ordonnancement secondaire

Considérant que la présente décision a pour objet, en application de l'arrêté préfectoral susvisé en date du 30 juin 2025 de désigner les agents de la direction départementale de la police nationale de la Sarthe bénéficiant d'une subdélégation de signature pour la gestion ou la validation de certains actes financiers ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Délégation est donnée aux agents de la direction départementale de la police nationale de la Sarthe ci-après désignés pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier mentionnés ci-dessous.

a) Toutes pièces relatives aux opérations d'engagement et de liquidation de dépenses sur le centre financier 0176-DOUE-D072

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction	Montant maximal
THOUZEAU Karl	Commissaire divisionnaire	DDPN adjoint	/
BIRET Julie	Attachée principale d'administration de l'Etat	Cheffe du service départemental de soutien opérationnel	10 000,00 €
BYZERY Isabelle	Secrétaire administrative de classe supérieure	Adjointe à la cheffe du service départemental de soutien opérationnel	10 000,00 €

b) Services d'ordre et escortes

M. Karl THOUZEAU reçoit délégation à l'effet de signer les conventions concernant le remboursement des dépenses relatives aux services d'ordre, de relations publiques et d'escorte de transports exceptionnels, et conclure avec les bénéficiaires de ces prestations en application du décret n° 97-199 du 05 mars 1997 modifié, à l'exclusion des conventions relatives aux épreuves sportives d'endurance des «24 heures du Mans automobiles» et des «24 heures du Mans motocyclistes». Cette délégation s'étend aux devis et états liquidatifs afférents aux conventions précitées, quelles qu'elles soient.

c) Qualité de responsable d'unité opérationnelle – actions dans Chorus cœur sur le centre financier 0176-DOUE-D072

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction
BIRET Julie	Attachée principale d'administration de l'Etat	Cheffe du service départemental de soutien opérationnel
BYZERY Isabelle	Secrétaire administrative de classe supérieure	Adjointe à la cheffe du service départemental de soutien opérationnel
CANCOUËT Agnès	Secrétaire administrative de classe normale	Cheffe du bureau des finances et affaires immobilières

ROHE Méline	Adjointe administrative principale 1e classe	Gestionnaire budgétaire
L'HOTELLIER Karine	Adjointe administrative	Gestionnaire budgétaire

**d) Saisie et validation des demandes d'achat, constatation et certification du service fait dans Chorus
Formulaires sur le centre financier 0176-DOUE-D072**

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction
BIRET Julie	Attachée principale d'administration de l'Etat	Cheffe du service départemental de soutien opérationnel
BYZERY Isabelle	Secrétaire administrative de classe supérieure	Adjointe à la cheffe du service départemental de soutien opérationnel
CANCOUËT Agnès	Secrétaire administrative de classe normale	Cheffe du bureau des finances et affaires immobilières
ROHE Méline	Adjointe administrative principale 1e classe	Gestionnaire budgétaire
L'HOTELLIER Karine	Adjointe administrative	Gestionnaire budgétaire

**e) Saisie et validation des demandes d'achat, constatation et certification du service fait dans Chorus
Formulaires sur le centre financier 0723-DR44-DD72**

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction
BIRET Julie	Attachée principale d'administration de l'Etat	Cheffe du service départemental de soutien opérationnel
BYZERY Isabelle	Secrétaire administrative de classe supérieure	Adjointe à la cheffe du service départemental de soutien opérationnel
CANCOUËT Agnès	Secrétaire administrative de classe normale	Cheffe du bureau des finances et affaires immobilières
ROHE Méline	Adjointe administrative principale 1e classe	Gestionnaire budgétaire
L'HOTELLIER Karine	Adjointe administrative	Gestionnaire budgétaire

f) Validation des ordres de mission et des états de frais de déplacement dans l'application Chorus-DT

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction	Statut de valideur (1)
THOUZEAU Karl	Commissaire divisionnaire	DDPN adjoint Chef du service départemental de sécurité publique	Valideur hiérarchique +gestionnaire valideur +gestionnaire contrôleur +service gestionnaire
MERE Thierry	Commandant divisionnaire fonctionnel	Adjoint au chef du service départemental de sécurité publique	Valideur hiérarchique
GESTIN Katell	Commissaire	Chef du service départemental de police judiciaire	Valideur hiérarchique
MARIVIN Eric	Commandant divisionnaire fonctionnel	Adjoint au chef du service départemental de police judiciaire	Valideur hiérarchique
GRAFFIN Sébastien	Commandant	Chef de la division de la criminalité territoriale	Valideur hiérarchique
GENTILHOMME Philippe	Commandant	Chef d'Etat-major départemental	Valideur hiérarchique
BAILLEUL Jean-Marc	Commandant divisionnaire fonctionnel	Chef du service départemental de renseignement territorial	Valideur hiérarchique
CARTIER Olivier	Commandant	Adjoint à la cheffe du service départemental de renseignement territorial	Valideur hiérarchique
BIRET Julie	Attachée principale d'administration de l'Etat	Cheffe du service départemental de soutien opérationnel	Valideur hiérarchique +ASSIST +gestionnaire valideur +gestionnaire contrôleur +service gestionnaire
BYZERY Isabelle	Secrétaire administrative de classe supérieure	Adjointe à la cheffe du service départemental de soutien opérationnel	Valideur hiérarchique +ASSIST +gestionnaire valideur +gestionnaire contrôleur +service gestionnaire

JACQUET Rodrigue	Ingénieur SIC	Chef du service départemental numérique	Valideur hiérarchique
DANIEL Sylvie	Technicienne SIC de classe supérieure	Adjointe au chef du service départemental numérique	Valideur hiérarchique
LE GUILLAN Erwan	Brigadier-chef de classe supérieure	Chef du service départemental du recrutement et de la formation	Valideur hiérarchique
DE L'ESTANG DU RUSQUEC Stéphane	Capitaine	Chef du secrétariat départemental de l'officier du ministère public	Valideur hiérarchique

(1) Préciser en quelle qualité (valideur hiérarchique / service gestionnaire / gestionnaire contrôleur / gestionnaire valideur)

g) Référent carte achat

Délégation de signature est accordée au référent carte achat ci-dessous, afin d'ordonnancer les dépenses réalisées par les porteurs de carte achat rattachés au centre de facturation dont il a la responsabilité.

Nom/prénom	Grade	Fonction	Centre de facturation
CANCOUËT Agnès	Secrétaire administrative de classe normale	Cheffe du bureau des finances et de la comptabilité	0176-DOUE-D072

h) Paiement de dépenses par carte achat dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et dans le respect des plafonds qui leur ont été notifiés

Nom/prénom du porteur de la carte achat	Grade	Fonction	Montant maximal par transaction
CANCOUËT Agnès	Secrétaire administrative de classe normale	Cheffe du bureau des finances et de la comptabilité	PURCH : 5000 € CB : 1000 € VISA : 500 €
ROHE Méline	Adjointe administrative principale 1e classe	Gestionnaire budgétaire	PURCH : 5000 € CB : 1000 € VISA : 500 €
TRONCHET Pascal	Adjoint technique principal 1e classe	Agent de maintenance	CB : 1000 € VISA : 500 €
FEBVIN Christian	Adjoint technique principal 1e classe	Agent de maintenance	CB : 1000 € VISA : 500 €
LOIL Edouard	Brigadier-chef de classe normale	Agent bureau logistique	PURCH : 5000 € CB : 1000 € VISA : 500 €
PROVOST Mickaël	Brigadier-chef de classe normale	Chef du bureau de la logistique	PURCH : 5000 € CB : 1000 € VISA : 500 €

i) Etats de frais des réservistes

Nom/prénom du titulaire de la subdélégation	Grade	Fonction
GENTILHOMME Philippe	Commandant	Chef d'Etat-major départemental
LOHIER Eric	Major	Adjoint au chef d'Etat-major par intérim

Article 2 : La décision portant subdélégation de signature de M. Frédéric MENARD, commissaire divisionnaire, directeur départemental de la police nationale de la Sarthe, à des fonctionnaires placés sous son autorité du 1^{er} juillet 2025 est abrogée.

Article 3 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Fait à Le Mans, le 17 septembre 2025

Le directeur départemental
de la police nationale de la Sarthe

signé

Frédéric MENARD